

Son appartement squatté, Jeannine, 59 ans, tente de s'immoler sous les fenêtres d'Hidalgo

écrit par Jules Ferry | 20 janvier 2022





Paris : son appartement occupé par un squatteur naturalisé Français récemment, elle tente de s'immoler sous les fenêtres d'Anne Hidalgo

La victime a été transportée à l'hôpital. Elle voulait attirer l'attention de la maire (PS) de Paris sur sa situation. Elle a reçu en héritage un studio de sa mère qu'elle ne peut ni occuper ni vendre. Il est squatté depuis des années.

Hidalgo ne fera rien pour les propriétaires victimes des squatteurs !



Elle et son lieutenant communiste Brossat ne rêvent que de loger les clandestins !

**PROPRIÉTÉ
PRIVÉE**

Il n'y a qu'en France qu'un locataire qui ne paye plus peut squatter interminablement sous la protection de l'État. Je sanctuariserai la propriété privée des Français car c'est bien souvent le fruit du travail de toute une vie. [#SaintQuentin](#) [#FranceDesOubliés](#)

– Eric Zemmour (@ZemmourEric) [January 14, 2022](#)

[Le Parisien](#)

Un appel au secours et un acte désespéré. Une femme a tenté de s'immoler ce mercredi midi devant les fenêtres de la maire (PS) de Paris, Anne Hidalgo. Le drame a eu lieu à 13h55 place de l'Hôtel de Ville (IVe).

Sur les images des caméras de surveillance, on voit arriver la victime.

Elle s'asperge d'essence avant de tenter d'allumer un

briquet. Maîtrisée à temps par un équipage de police secours, elle est plaquée au sol. Les pompiers de la caserne Sévigné (IVe) interviennent. La victime est emmenée à l'hôpital, le parquet de Paris avisé.



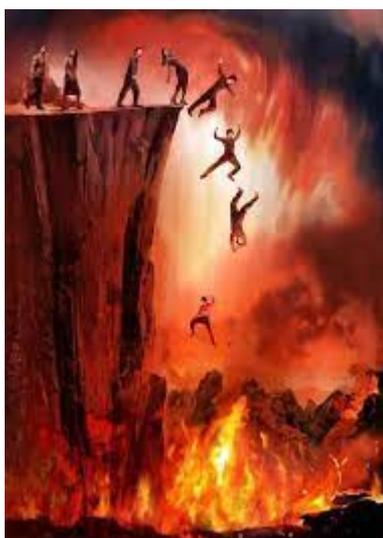
« **Madame Hidalgo ! Aidez-nous !** »

Jeannine, 59 ans, Parisienne, inconnue des services de police, femme de ménage dans les écoles, voulait interpeller la maire de Paris. La victime a d'ailleurs déployé une pancarte explicite : « *Madame Hidalgo ! Aidez-nous ! On vous en supplie. En signant la pétition. Nous avons hérité d'un petit studio à la mort de notre mère en 2018. Un faux locataire occupe les lieux avec sa famille. Nous ne pouvons rien faire. La justice nous laisse tomber* ».

Postée sur [Change.org](https://www.change.org), la pétition « *Aidez cette famille afin que leur appartement leur soit restitué* » a recueilli 202 signatures. « *C'est juste notre petite famille et nos amis qui l'ont signé, indique Marjorie, la belle-sœur de la victime. Nous, on n'est pas trop réseaux sociaux. À l'origine, c'est une dame qui nous a gentiment proposé de nous aider, après avoir entendu notre histoire à la radio la semaine dernière.* »

Le cauchemar commence en 2018. Jeannine, Pascal et Monique héritent à la mort de leur mère d'un studio de 26 m² dans le chic quartier Latin, rue Saint-Séverin (Ve). Sa valeur

avoisine les 350 000 euros. **La famille découvre alors qu'un homme, sa femme et ses trois enfants s'y sont installés depuis 2010 à la suite d'un « vrai » locataire, sans rien dire à personne. Ils ont profité de la maladie de la propriétaire âgée et sous tutelle. Ils n'ont pas de bail mais payent quelque temps un pseudo-loyer de 540 euros, au début des années 2010, à une agence immobilière peu regardante.** Aujourd'hui, le dossier est entre les mains d'un mandataire.



La procédure d'expulsion traîne depuis 3 ans

Démunie, la famille enclenche une procédure judiciaire pour une expulsion, **« un calvaire sans nom »**, selon Pascal. **« On est en procédure depuis trois ans. Le père de famille squatteur, naturalisé Français récemment, travaillerait et aurait même deux sociétés. Il a aussi pris un avocat. »**

Jeannine, Pascal et Monique, cette dernière habite à Tourcoing (Nord), ne sont pas fortunés. Le mari de Monique est guichetier à la Poste. Le trio se retrouve alors dans une situation surréaliste. **« Les charges d'immeuble tombent. On reçoit les factures. Il y a des travaux. On ne peut pas payer. On a pris des crédits pour faire face, détaille Marjorie. On est allés jusqu'à envisager de vendre l'appartement une bouchée de pain à des sociétés qui vendent**

à prix bradés des appartements squattés. On a eu une offre à 100 000 euros. On a aussi les frais d'avocat. »

Les propriétaires ont dû leur payer une chambre d'hôtel !



Pascal raconte le dernier épisode « *qui nous a achevés* ». De lourds travaux ont été lancés dans l'immeuble ancien. Pendant quinze jours, les occupants ont dû aller habiter ailleurs. Y compris le squatteur et sa famille. **« On a dû leur payer quinze nuits dans un Appart'City. Ça nous a coûté 3 200 euros. »**

Ce n'est pas la première fois que des propriétaires se retrouvent dans des [situations de cet ordre](#).

Il y a un an, en janvier, une propriétaire d'un studio rue

de Trévis (IXe) a failli se retrouver à la rue et ruinée à cause d'une squatteuse.

Samedi dernier, le sujet s'est à nouveau invité à Bobigny (Seine-Saint-Denis). 23 personnes qui voulaient déloger des « squatteurs » ont été placées en garde à vue.

Voir article RR du 18 janvier : Avec Macron, c'est les défenseurs des squattés qui sont en garde à vue...